



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ONERA

Question écrite n° 71465

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la situation de l'ONERA (Office national d'études et de recherches aéronautiques). Elle lui rappelle que cet établissement est un fleuron de l'industrie de l'aéronautique et un acteur essentiel de la recherche en matière aéronautique et spatiale. Or elle constate que depuis 2010, l'ONERA a perdu 10 % de son budget abondé par ses clients et le ministère de la défense. Elle s'inquiète particulièrement pour le devenir des grandes souffleries de Modane où sont testées les maquettes des nouveaux prototypes Airbus. La concurrence internationale dans ce domaine s'est intensifiée et elle lui indique que des acteurs industriels américains et chinois sont en train de développer leurs propres souffleries, les Chinois souhaitant pour leur part développer leur propre constructeur aéronautique : COMAC. Pour faire face aux enjeux de l'aéronautique de demain, elle lui indique que la forme du fuselage, le positionnement des ailes et celui des moteurs devraient considérablement changer sur les avions de ligne à moyen terme. C'est pourquoi il lui semble impératif d'investir pour moderniser la plateforme de Modane. Elle regrette le fait que cette soufflerie pourrait être techniquement dépassée sans investissements, d'ici 5 à 10 ans au risque d'handicaper lourdement l'industrie aéronautique française. Aussi elle aimerait connaître son sentiment sur la situation actuelle de l'ONERA et lui demande son sentiment sur le plan d'investissement proposé par cet établissement.

Texte de la réponse

La France considère l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) comme un acteur essentiel et stratégique de la préparation du futur pour notre industrie aéronautique et spatiale. S'agissant du budget de cet organisme, il convient d'observer que la diminution conjoncturelle du montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) accordé par le ministère de la défense intervenue au titre de l'année 2014 a résulté, d'une part, de l'indispensable effort conduit par le Gouvernement afin de réduire les dépenses publiques pesant notamment sur les dépenses transversales des opérateurs et, d'autre part, d'un abattement non pérenne correspondant à des crédits qui avaient été gelés dans le fonds de roulement de l'établissement, en 2010, pour le financement d'une opération immobilière devenue sans objet. La SCSP a été rétablie à son niveau habituel en 2015. L'activité contractuelle de l'Office a en outre connu un incontestable ralentissement entre 2010 et 2014, bien que la part des commandes passées par le ministère de la défense soit restée globalement stable durant cette période caractérisée par un contexte budgétaire très contraint. Par ailleurs, un certain nombre de pays, tels l'Allemagne ou la Chine, investissent et développent des compétences dans le domaine de l'aéronautique et du spatial et en particulier dans celui des grandes souffleries. Enfin, il est précisé que les grandes souffleries sont de plus en plus concurrencées par la montée en puissance des simulations numériques, ce qui entraîne une baisse sensible des commandes et rend plus difficile l'équilibre financier de cette activité au sein de l'ONERA. Pour autant, des acteurs non-européens continuent de faire régulièrement appel aux savoir-faire et aux prestations de l'ONERA, ce qui témoigne de la reconnaissance de l'expertise française dans ce secteur. En ce qui concerne le cas particulier des souffleries de Modane, les investissements à envisager pour leur maintien en condition opérationnelle sont en cours d'examen et seront précisés dans le

cadre de l'élaboration du futur contrat d'objectifs et de performance de l'Office couvrant la période 2016-2020.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71465

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10445

Réponse publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8203